

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°04/21**

**SECRETARE DE
SEANCE**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES PRESENTS :

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Date de convocation :
19 mars 2021

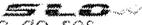
Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le 
ID : 060-256005638-20210422-DELIB0421-DE

L'article L 2121 – 15 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'à la fin de chacune de ses séances, le Comité syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- désigne Philibert DE MOUSTIER secrétaire de séance.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°05/21**

**ADOPTION DU
REGLEMENT
INTERIEUR**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Envoyé en préfecture le 04/05/2021

Reçu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 
ID : 060-256005638-20210422-DELIB052021-DE

Monsieur MARCHAND rapporte que compte tenu du renouvellement des instances du Parc, il convient de valider le règlement intérieur du syndicat mixte. Il précise que ce projet figure dans la Charte qui a été soumis à l'approbation des communes, Régions et Départements.

Il indique que le Bureau a proposé d'ajouter un paragraphe sur la possibilité de tenir les réunions par voie dématérialisée.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ADOPTE le règlement intérieur ci-joint.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°06/21**

**DÉLÉGATION DE
POUVOIRS AU
BUREAU**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Maïoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND explique que compte tenu du renouvellement des instances du Parc, il convient que le Comité syndical renouvelle un certain nombre de délibérations, notamment la délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau.

Il propose de reconduire la délégation de pouvoirs du Comité syndical au Bureau à l'identique.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité, décide de déléguer au Bureau les pouvoirs suivants :

- Décisions relatives à la mise en œuvre d'opérations hors programmes d'actions conduites sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte, dans les limites budgétaires définies par le Comité syndical
- Attribution des financements du Parc, dans le cadre des fonds, conformément aux critères établis et dans la limite de 50 000 Euros HT par opération
- Examen des conventions particulières et des avenants aux conventions-cadres adoptées par le Comité syndical
- Avis sur les documents d'urbanisme
- Avis sur les projets soumis à enquête publique
- Détermination du régime des primes et indemnités attribuées au personnel ainsi que des salaires du personnel contractuel

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°07/21**

**DÉLÉGATION DE
POUVOIRS AU
PRESIDENT**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

en exercice : 86

Collège des Départements : Nicole COLIN.

présents : 44

votants : 52

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Date de convocation :
19 mars 2021

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND explique que compte tenu du renouvellement des instances du Parc, il convient que le Comité syndical renouvelle un certain nombre de délibérations, notamment la délégation de pouvoirs syndical au Président.

Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le
ID : 060-256005638-20210422-DELIB0721-DE

Il propose de reconduire la délégation de pouvoirs du Comité syndical au Président à l'identique.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité, DECIDE de déléguer au Président les pouvoirs suivants :

- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et passation des actes nécessaires
- Passation, exécution et règlement des conventions, des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent réglementairement être passés sans formalité préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget
- Passation des contrats d'assurance
- Acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges
- Décision d'aliéner de gré à gré des biens mobiliers jusqu'à 5 000 Euros
- Règlement des frais des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- Intenter au nom du syndicat mixte des actions en justice ou défendre le syndicat dans les actions intentées contre lui, à savoir :
 - ✓ Déposer une plainte, déposer une instance auprès de l'ensemble des juridictions existantes
 - ✓ Utiliser les services d'un avocat, en tant que de besoin
 - ✓ Rédiger des mémoires en réponse et tous documents nécessaires dans le cadre d'une instance intentée contre le syndicat mixte
- Passation de conventions avec les organismes apportant leur concours financier dans les opérations conduites par le Comité syndical
- En règle générale, passation de toute convention n'ayant pas d'incidence budgétaire pour le Parc
- Création des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Syndicat et nomination des régisseurs
- Décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, des accords-cadres, qui peuvent réglementairement être passés sans formalité préalable en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°08/21**

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS
DU PARC DANS LES
ORGANISMES
EXTERIEURS**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que le Parc a des représentants dans un certain nombre d'organismes extérieurs et que suite à la réinstallation du Comité syndical, il convient de les redesigner.

Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le 
ID : 060-256005638-20210422-DELIB0821-DE

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité, NOMME, dans les différents organismes, les représentants du Parc suivants :

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France : François DROUIN
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Val d'Oise : Jacques RENAUD, délégué titulaire et Paule LAMOTTE, déléguée suppléante
- Commission régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural (COREAMR) en Hauts-de-France : Philibert de MOUSTIER
- CLE du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer : Didier DAGONET
- CLE du SAGE Oise Aronde : Hervé POTEAUX
- CLE du SAGE de la Nonette : Yves CHERON
- Comité régional de la biodiversité Ile-de-France : Joël BOUCHEZ
- Comité régional de la biodiversité Hauts-de-France : Yves CHERON
- ANCT Val d'Oise : Jacques RENAUD
- ADICO : Daniel DRAY

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°09/21**

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS
DU PARC AU
COMITE DE
PROGRAMMATION
LEADER**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie

Envoyé en préfecture le 29/04/2021 Parc.

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 060-256005638-20210422-DELIB0921-DE

Monsieur MARCHAND rappelle que le Parc porte depuis 2018 un programme européen LEADER, destiné à soutenir techniquement et financièrement des projets publics ou privés s'inscrivant dans la stratégie suivante : « Générer un développement économique basé sur la valorisation des richesses du territoire, dans le respect de son environnement et de son identité paysagère. »

Il rapporte que le suivi de ce programme et la sélection des projets retenus pour bénéficier d'une aide sont délégués à un Comité de programmation qui comprend un collège public, composé d'élus du Parc et des communautés de communes, et un collège privé, composé de représentants des chambres consulaires, de professionnels, d'associations et de particuliers, habitant ou exerçant leur activité sur le territoire du Parc.

Il explique que le Parc est représenté dans ce Comité par 4 membres titulaires et 4 membres suppléants, qu'il convient de renommer, suite à la réinstallation du Comité syndical.

Il ajoute que par ailleurs, lors de sa séance de réinstallation, le Comité de programmation élira son Président, le Parc étant la structure porteuse du programme, cette fonction est traditionnellement confiée à l'un de ses représentants.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- Nomme les délégués du Parc au Comité de programmation LEADER suivants :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Philibert DE MOUSTIER	Pierre CAUVET
Fabrice DALONGEVILLE	James PASS
Daniel DRAY	Patrice URVOY
Abderhamane GUERZOU	Thierry PICHERY

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°10/21**

**PROGRAMME
D'ACTIONS 2021**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que le programme d'actions 2021 est composé de 75 opérations.

Il présente les fiches descriptives des opérations suivantes :

- Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels
- Programme de conservation de la flore menacée (tranche 5)
- Restauration écologique de milieux naturels
- Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2ème tranche
- Etudes de capacité foncière
- Fonds études d'aménagement
- Etudes paysagères et gestion écologique des cimetières - 2ème tranche
- Etudes de désimperméabilisation des sols - 2ème programme
- Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal
- Signalétique d'informations locales
- Cahier de recommandations architecturales - Pontpoint
- Concours sur le renouvellement des typologies architecturales
- Recherches patrimoniales
- Programme de réhabilitation du patrimoine
- Circuit d'interprétation du patrimoine de Chantilly - 2ème tranche
- Fonds Expertises environnementales
- Fonds d'intervention pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles
- Développement des circuits courts et l'alimentation locale
- Développement de la marque valeur Parc, nouveaux audits
- Programme de communication
- Programmes pédagogiques à destination des écoles
- Programme de sensibilisation "Grand-public" et campagnes écocitoyennes
- Etude T0 pour l'évaluation
- Travaux à la Maison du Parc
- Equipement du Parc

Il ajoute que le montant estimatif du programme d'actions 2021 s'élève à 1 346 050 €.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE le programme d'actions 2021
- SOLLICITE les partenaires financiers pour le financement de ces actions
- SOLLICITE LA REGION HAUTS DE FRANCE pour une subvention au titre de l'investissement pour les travaux à la Maison du Parc
- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les partenaires financiers relatives aux modalités d'attribution et de versement des subventions
- AUTORISE le Président à engager ces actions dès l'accord des subventions

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°11/21**

**CONTRAT DU PARC
NATUREL
REGIONAL OISE -
PAYS DE FRANCE
AVEC LA REGION
ILE-DE-FRANCE**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est rassemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND rapporte que la Région Ile-de-France souhaite formaliser financièrement, dans la mise en œuvre des Chartes de Parc au travers d'un Contrat Parcs et l'Etat.

Envoyé en préfecture le 04/05/2021
Reçu en préfecture le 04/05/2021
Affiché le 04/05/2021
ID : 060-256005638-20210422-DELIB112021-DE

Il explique que les nouveaux contrats de Parc sont proposés pour la période 2021/2023 et qu'ils ont pour objet de fixer :

- les objectifs et les priorités des signataires ;
- les engagements de chacun
- les conditions de mise en œuvre, de suivi et de pilotage du contrat de Parc

Il ajoute qu'il s'accompagne en annexe d'une répartition prévisionnelle en fonction des orientations définies par le Parc, en application de sa charte et en cohérence avec les priorités régionales qui sera déclinée chaque année par un programme d'actions annuel.

Il commente le texte du Contrat de Parc, proposé par la Région.

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- VALIDE le contrat de Parc ci-joint
- AUTORISE le Président à le signer

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°12/21**

**ADHESION A OISE-
LES-VALLEES**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est rassemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoît THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOIX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°13/21**

**DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES
2021**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

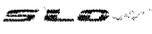
Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur MARCHAND présente le texte du débat d'orientations budgétaires de l'année 2021 en donnant lecture des principaux éléments du rapport de présentation.

Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le 
ID : 060-256005638-20210422-DELIB1321-DE

Il demande s'il y a des questions, des observations ou des demandes d'explications complémentaires sur le rapport.

Il est constaté que personne ne fait d'observations ou ne pose de questions.

Monsieur MARCHAND propose que le Comité syndical prenne formellement acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- ATTESTE de la bonne tenue du débat d'orientations budgétaires.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°14/21**

**OUVERTURE DES
HEURES DE
VACATION**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le 29/04/2021
ID : 060-256005638-20210422-DELIB1421-DE

Monsieur MARCHAND rappelle que le Parc naturel régional Oise – Pays de France organise des manifestations et participe à de nombreux salons qui sont tenus par du personnel vacataire (étudiants) que le Parc forme

Par ailleurs, il explique que ces vacataires permettent aussi de renforcer les moyens humains du Parc (encadrement de sorties, manifestations, réunions organisées par le Parc, distribution de la documentation du Parc, réalisation de missions ponctuelles variées...).

Il propose d'ouvrir 600 heures de vacation pour l'année 2021 (jusqu'au 31 mars 2022).

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis du Bureau en date du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE l'ouverture de 600 heures de vacation jusqu'au 31 mars 2022, rémunérées sur la base d'une vacation par heure effectuée au taux de l'indice correspondant au 1er échelon du grade d'adjoint administratif échelle CI.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°15/21**

**INDEMNITES DU
PRESIDENT**

Séance du 22 avril 2021

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué, s'est assemblé au gymnase de Gouvieux sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 44

votants : 52

Date de convocation :
19 mars 2021

Collège des Régions : Manoëlle MARTIN, Denis PYPE, Didier RUMEAU, Thibault HUMBERT.

Collège des Départements : Nicole COLIN.

Collège des Communes : Paule LAMOTTE, Fabrice DALONGEVILLE, Thierry MARVILLE, Anne LEFEBVRE, Abderhamane GUERZOU, Philippe FROIDEVAL, Jean-Marie BONTEMPS, Didier DAGONET, Philibert de MOUSTIER, Guillaume DUCHESNE, Jacques RENAUD, Corine TANGE, Virginie PARDO, Thierry BROCHOT, Patrice MARCHAND, Dominique FACUNDO, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Daniel FROMENT, Joël BOUCHEZ, Alexis MENDOLA-RUIZ, Cyril MOREL, Leslie PICARD, Jean-Paul GAY, Gilles GRANZIERA, James PASS, François DROUIN, Caroline HOFFERT, Sylvie LECLAIR, Agathe DUCHAUFFOUR, Thierry PICHERY, Gérard KOTUSIK, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Hervé POTEAUX, Yves CHERON, Sylvie BOCOBZA, Juliette DE LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Nathalie LEBAS à Denis PYPE, Corry NEAU à Nicole COLIN, Nicole LADURELLE à Nicole COLIN, Arnaud DUMONTIER à Nicole COLIN, Pierre BEMELS à Didier DAGONET, Pascale LOISELEUR à Paule LAMOTTE, Benoit THIBAUT à Guillaume DUCHESNE, Dimitri ROLAND à Fabrice DALONGEVILLE.

ABSENTS ou EXCUSES : Guy HARLE D'OPHOVE, Mylène TROSZCZYNSKI, Samira SAKI-AIDOU, Stéphane SALINI, Isabelle BERESSI, Ali SOUMARE, Daniel DESSE, Françoise DUBREUCQ, Célia DELAHAYE, Frédéric SERVELLE, Jacques DELAUNE, François DESHAYES, Francine LEFEUVRE, Cécile GAUVILLE-HERBET, Hervé LECOEUR, Pierre BARROS, Stéphane PETERS, Sébastien FERRACHAT, Nicolas MOULA, Jean-Pierre BLAIMONT, Véronique BRETENOUX, Magali MAZURIER, Cédric MORVAN, Jean-Paul DOUET, Xavier GAUTIER, Anne PHILIPPO-FLEURY, Christophe VAN ROEKEGHEM, Jérôme PINSSON, Nicolas DE LA FOURNIERE, Didier WROBLEWSKI, Thibault DELECLUSE, Brice GZREZIAK, Guillaume LEGER, Baptiste MONMIREL, Patrick BARETT.

Assistaient également : Franck LAGNIAUX, Arnaud CALVAR, Pierre CAUVET, Sébastien VANDRA, Christine COOREVITS, Sylvie CAPRON, Directrice du Parc.

Monsieur RENAUD, Vice-Président, rapporte que suite au renouvellement des instances du Parc, il convient que le Comité syndical renouvelle sa délibération concernant les indemnités du Président.

Instances du Parc, il convient que
Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le
avec application de la grille prévue
ID : 060-256005638-20210422-DELIB1521-DE

Les indemnités sont fixées par l'article L.333-3 du Code de l'environnement, avec application de la grille prévue par l'article D333-15-1 basée sur la superficie du territoire.

Ces indemnités se montent à 31% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à compter du 10 mars 2021.

Vu l'avis du Bureau en date du 6 avril 2021,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- VOTE l'indemnité d'exercice des fonctions de Président au taux de 31% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND